

DE VOUS A NOUS

journal d'information
des adhérents
de l'association
alptis



L'assemblée générale de Montpellier a rencontré un franc succès

utile

Le tiers payant gagne du terrain

Notre couverture géographique avec la carte Actil progresse de mois en mois, notre objectif est d'offrir ce service au plus grand nombre.

Page 4

encart santé



Tout pour apprendre à bien faire rimer "bébé" avec "travailler".

DE VOUS
A NOUS,

les congrès d'alptis
vous rassemblent
toujours
plus nombreux.

Compte rendu de l'assemblée générale de Montpellier en octobre dernier. Vous avez été très intéressés par le débat sur le médicament et ses enjeux socio-économiques. En voici les grandes lignes.
Pages 2 et 3

éditorial

Nous gardons le cap

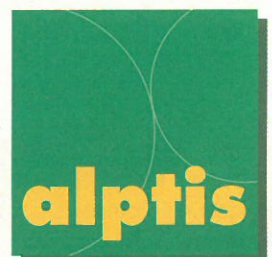
Notre secteur est soumis depuis déjà longtemps à une forte concurrence commerciale, mais nous devons faire face aujourd'hui à un autre type de difficultés. En effet, la réforme de l'assurance maladie provoque de grosses fluctuations et le transfert de charges vers les complémentaires crée un nouveau paysage pour la prise en charge des soins et des médicaments en France.

Par rapport aux orientations gouvernementales, la position d'alptis est claire. Nous avons choisi de continuer à compléter vos remboursements et vous apporter ainsi un service de qualité et la garantie d'être bien protégés.

Nous nous appuyons pour cela sur votre sens des responsabilités, en tant que consommateurs de soins et adhérents de votre association de protection complémentaire. Nous pouvons compter aussi sur la capacité des équipes techniques d'alptis gestion pour négocier avec nos partenaires assureurs.

Nous ne changeons ni de cap, ni de stratégie, ni d'éthique. Toute l'action de notre nouveau directeur, Jean-Paul Babey, qui a succédé à Bruno Chaigne au printemps dernier au moment de son départ en retraite, s'inscrit dans la continuité, tournée vers le développement de l'association, dans le respect de nos valeurs : l'indépendance, l'engagement et le sens des responsabilités, pour vous servir au mieux de vos intérêts.

Le Conseil d'administration



Compte rendu

28^{ème} congrès alptis : une belle réussite

Les 11 et 12 octobre derniers, le congrès annuel d'alptis a réuni 540 adhérents (soit une centaine de participants de plus qu'en 2002).

C'est le signe que le dynamisme et l'engagement des adhérents d'alptis vont croissant.



Le grand débat de l'assemblée générale 2003 a été animé par le professeur Florence Taboulet, Droit pharmaceutique et Économie de la santé, Université Paul Sabatier, Toulouse III, et Bernard Pau, directeur du pôle Sciences du vivant et de la Pharmacie au CNRS de Montpellier, avec la contribution de Christian Boudey, médecin anesthésiste, membre du Comité alptis de Gironde.

Le médicament : enjeux sanitaires et économiques

Entre contribution à la richesse nationale et encadrement renforcé, le médicament touche tous les domaines de la société : santé, industrie et social.

Si les dépenses pharmaceutiques sont en pleine croissance, c'est bien parce que l'offre évolue quantitativement et... qualitativement ! Au-delà des causes connues et reconnues : pression des laboratoires, exigence et irresponsabilité des patients, retenons aussi celle-ci : l'action des services de Recherche et Développement qui améliorent sans cesse les protocoles de soins. De plus, les maladies connues (diabète, hypertension...) et celles des domaines plus récents (anticancéreux) font l'objet de nouveaux traitements. L'avenir étant à la médecine prédictive, il est raisonnable de penser que l'offre continuera à évoluer...

A ces facteurs de croissance, s'ajoute la tendance à la «dés hospitalisation» qui induit l'augmentation des consommations d'anti-rétroviraux, d'anti-psychothiques et d'immunosuppresseurs. De plus, les causes liées à des dysfonctionnements certains (malades non diagnostiqués ou inutilement traités...) grèvent également le poste médicaments dans les dépenses de santé.

Et pourtant l'offre est strictement encadrée par les pouvoirs publics (et c'est indispensable !). L'autorisation de mise sur le marché nécessite trois critères devant être démontrés (qualité, innocuité, efficacité). L'accès à la prise en charge et son taux sont liés au service médical rendu (SMR). Le prix, déterminé par convention entre le Comité économique des produits de santé et l'entreprise, est principalement fonction de l'amélioration du service médical rendu (ASMR). Enfin, l'évaluation du bon usage du médicament est effectuée par l'Observatoire des prescriptions et par des études demandées par les assurances maladie, les universités et des laboratoires pharmaceutiques.

Un bien socialisé

Le médicament est aussi un bien industriel qui contribue largement à la richesse nationale. Trois acteurs économiques interviennent dans le secteur. Les laboratoires pharmaceutiques dont les taxes représentent 5,2 % du chiffre d'affaires. Les grossistes répartiteurs dont la marge est fixée et qui contribuent à l'assurance maladie pour 275 millions d'euros (6 fois plus qu'en 1991). Les pharmaciens d'officine dont la marge est également fixée et qui ont représenté un chiffre d'affaires de 19,9 millions d'euros en 2002. Au total, ce sont 242 000 emplois directs ou induits

(+ 2 000 par an). La France est le premier producteur européen et le troisième exportateur mondial. En conclusion, le médicament est un bien socialisé qui répond à deux logiques : solidarité (accessibilité par tous) et maîtrise des dépenses ! Les mesures de régulation médicalisée (recommandations de bonne pratique, accords de bon usage des soins et exonération du ticket modérateur) portent leurs fruits. A titre d'exemple, les ventes d'antibiotiques ont reculé de 21,3 % en volume entre octobre 2002 et février 2003. Les mesures de régulation budgétaire (toiletage de la liste des médicaments remboursables et promotion des génériques) ont fait économiser 236 millions d'euros en 2002 !

Les dimensions sanitaire, industrielle et sociale du médicament sont indissociables et en font un domaine indiscutablement complexe. Mais, au-delà des antagonismes, le professeur Florence Taboulet nous a montré qu'il est possible de trouver des points de convergence auxquels chacun d'entre nous, peut et doit s'associer. Dans tous les cas, alptis tient à participer, au travers de ses produits, de ses services et de ses communications, aux mutations nécessaires.

Assemblée générale 2004

Bouger, ça fait du bien !

L'assemblée générale 2004 se tiendra en octobre à La Rochelle.

Le grand débat et les ateliers seront consacrés à «l'activité physique et à son impact sur la santé». Ce thème fédère les préoccupations dont vous nous avez fait part : la vie saine, l'hygiène alimentaire, le bien vieillir, l'hygiène de vie, la prévention... Les Comités d'adhérents alptis sont déjà à l'œuvre sur le sujet. Car leur travail préparatoire alimente une grande partie des travaux de l'assemblée.

Voilà un sujet qui devrait vous intéresser et vous mobiliser. Car chacun, à sa mesure, peut pratiquer une activité physique, en fonction de ses capacités, de sa vie professionnelle ou de son environnement.

C'est, de plus, la base d'une bonne hygiène de vie. La prévention est le fil conducteur des conférences, organisées tout au long de l'année par les Comités

d'adhérents alptis. Quel qu'en soit le sujet - diabète, cholestérol, sommeil... - nos conférenciers en viennent toujours à recommander des règles simples d'hygiène de vie. Nous les connaissons : avoir une alimentation variée et sans excès, bannir le tabac et boire de l'alcool modérément, et évidemment, s'efforcer d'avoir une activité physique, qui peut commencer, au quotidien, par le choix de la marche plutôt que de la voiture.

Lorsque la retraite arrive, la poursuite de l'activité physique se révèle encore plus nécessaire, elle procure un bien-être immédiat, pour le corps et le mental.

Dans tous les cas, cet investissement personnel ne peut être que bénéfique pour rester longtemps en bonne santé.



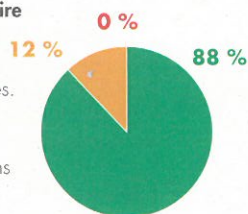
Votre opinion sur cette AG

A l'issue de l'assemblée générale, vous avez été nombreux à bien vouloir répondre au questionnaire de satisfaction élaboré par la commission Animation d'alptis. Un grand merci !

● Très satisfait ● Moyennement satisfait ● Peu satisfait

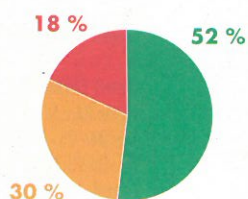
L'assemblée statutaire

Vous avez apprécié l'ambiance, les informations diffusées. La soirée de gala vous a aussi séduit, même si nous devons raccourcir les temps de trajet.



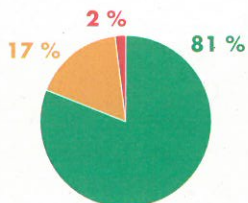
Les ateliers

Vos principales suggestions portent sur la nécessité de participer à des ateliers plus structurés et mieux cadrés.



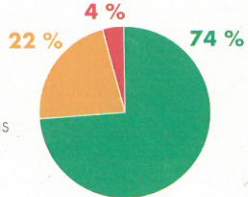
Le thème

Le thème choisi en 2003, le médicament, vous a particulièrement intéressé.



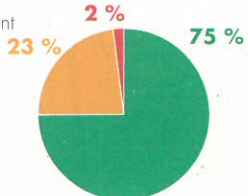
Les intervenants

Vous êtes nombreux à avoir apprécié le professionnalisme des conférenciers même si quelques-uns parmi vous les ont trouvés un peu trop techniques.



L'organisation

Vous êtes globalement satisfaits. Mais, c'est promis, l'an prochain, vos comités amélioreront leur accueil pour mieux vous guider !



Une année de conférences...

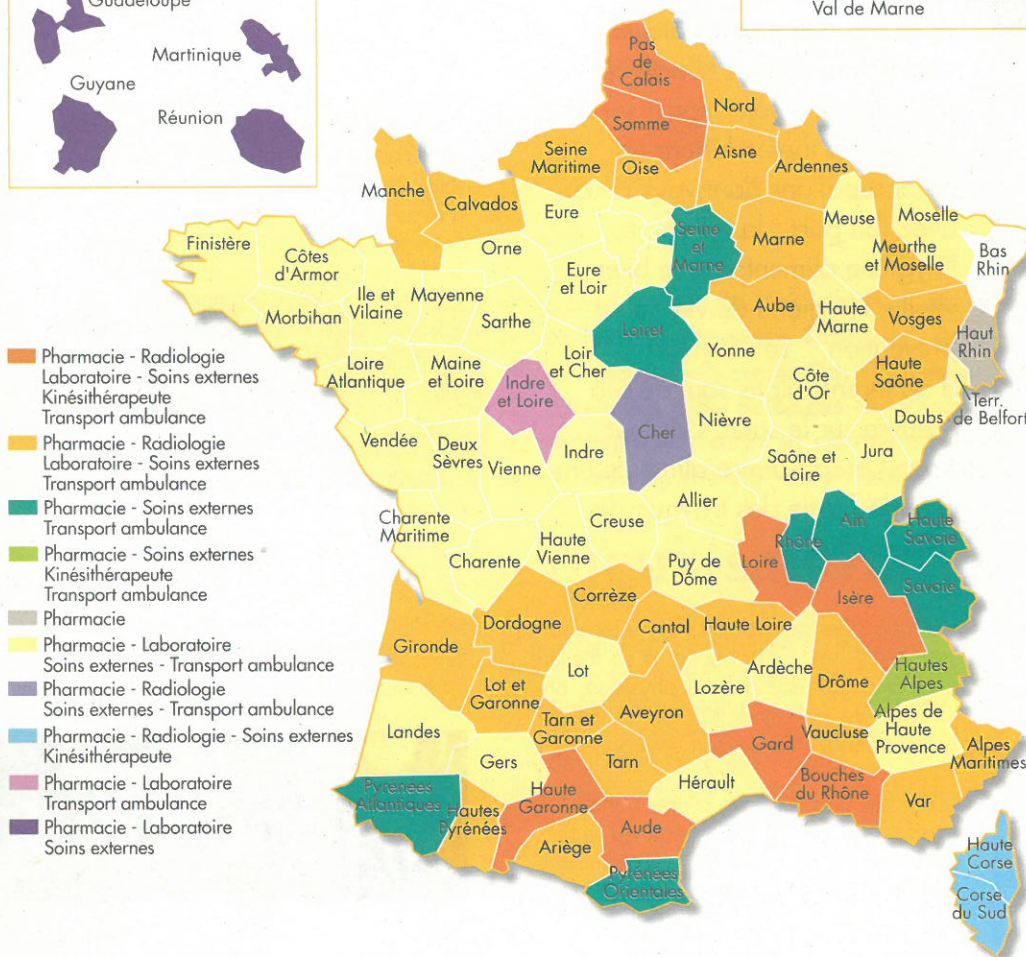
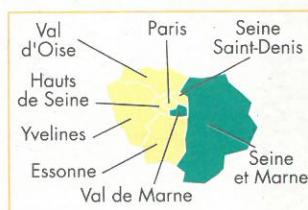
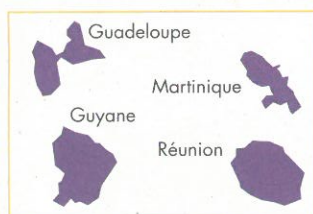
Chaque année, une quinzaine de conférences sont organisées par les Comités d'adhérents alptis. Rassemblant toujours un public nombreux, elles témoignent de la vitalité du réseau des Comités. Ceux-ci choisissent des sujets divers et en rapport avec l'actualité, les conférenciers sont toujours des médecins, des chercheurs, des professeurs reconnus dans leur domaine de compétence. A titre d'exemple, voici quelques conférences organisées en 2003 : «La maladie d'Alzheimer», en Côte-d'Or ; «Pollution atmosphérique et santé respiratoire», dans l'Hérault ; «Le vieillissement», dans le Rhône ; «Le sourire, le rire, les loisirs à l'hôpital, de nouvelles thérapies ?», en Gironde ; «Les gestes qui sauvent», en Charente-Maritime ; «L'alimentation... et le bio ?», en Savoie ; «Don de moelle, don du

sang», dans les Pyrénées Atlantiques...

Pour 2004, voici un avant-programme du premier semestre : une conférence sur «Le yoga et la prévention santé», le 10 mars dans le Lot-et-Garonne ; une autre le 26 mars dans l'Hérault sur «La forme physique dans les différentes étapes de la vie» ; le 6 avril dans le Nord sur «Quelle attitude pour un bien-être du corps et de l'esprit ?» ; le 27 avril, dans le Rhône : «L'ostéoporose et l'activité physique» ; en avril toujours, dans les Bouches-du-Rhône, sur «Quelle activité physique aux différents âges de la vie ?» ; et, pour juin, un projet dans le Rhin sur «Les transplantations d'organes». A chaque fois, tous les adhérents sont personnellement invités aux conférences organisées dans leur région. Venez nombreux !

Le tiers payant gagne du terrain

Notre couverture géographique au 01.01.2004
avec la carte Actil progresse de mois en mois,
notre objectif est d'offrir ce service
au plus grand nombre.



Pour contacter votre Comité alptis

Vous souhaitez participer aux travaux
de réflexion, apporter votre expérience,
vous tenir informé ?
Pour participer à la préparation de la prochaine
AG ou être invité aux réunions et conférences
organisées par votre Comité local d'adhérents
alptis, inscrivez-vous auprès
de nos correspondants :

Georges LEHEMBRE
Région Nord-Picardie
Dpts : 02 - 59 - 60 - 62 - 80
Tél : 03.20.29.19.23
Courriel : geo.lehembre@nordnet.fr

Anita ROLLAND
Région Aquitaine - Poitou/Charente
Dpts 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 40 - 47 - 64 -
79 - 86 - 87 - 97
Tél : 06.03.29.34.46
Courriel : rolland.anita@wanadoo.fr

Paulette CASTEL
Région Midi Pyrénées
Dpts 09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 - 82
Tél : 05.32.74.02.89
Courriel : p.castel@wanadoo.fr

René FARDEL
Région Bretagne
Dpts : 22 - 29 - 35 - 56
Courriel : rene.fardel@wanadoo.fr

François LAURENT
Région Bourgogne - Franche Comté
Dpts 21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89
Tél : 03.80.96.88.26
Courriel : francoislaurent.tuilierie@wanadoo.fr

Gérard BERTRAND
Région P.A.C.A.
Dpts 04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84
Tél : 04.93.52.61.87
Courriel : g.bertrand01@infonie.fr

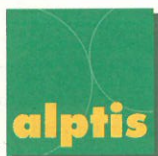
Remboursements santé, appelez le :

04 72 36 16 66

Afin de mieux vous servir, nous avons
décidé de regrouper le traitement
de vos prestations santé à Lyon.
Pour toutes les questions relatives à vos
remboursements santé (décomptes,
factures, feuilles de soins...), vous devez
maintenant contacter alptis
au 04 72 36 16 66. Pour les prises
en charge hospitalières, appelez
le 04 72 36 16 71. L'antenne
commerciale, à laquelle vous vous
adressiez auparavant, reste à votre
disposition pour répondre à toutes vos
demandes de conseil sur nos garanties.

Le prix de l'Observatoire alptis

L'Observatoire alptis de la protection sociale vient de créer un prix annuel attribué au
meilleur mémoire de DEA, DESS, master ou assimilé, consacré au monde des
travailleurs indépendants et des très petites entreprises (TPE). Ce concours a pour
objectif de promouvoir les travaux d'étudiants sur les TPE et de favoriser
la connaissance de la protection sociale de cette catégorie socio-professionnelle.
Le prix de 800 € qui récompensera le meilleur candidat sera décerné en octobre
prochain, à La Rochelle, pendant le congrès annuel d'alptis.
Pour tout renseignement sur ce Concours de l'Observatoire, consultez notre site
www.alptis.org ou appelez le 01 44 70 75 75.



33, cours Albert Thomas
69445 Lyon cedex 03
www.alptis.fr

Directeur de publication : Georges Coudert
Comité de rédaction : J.P. Babey, C. Dumollard
Conception : Oko
Réalisation : Longueur d'Onde
ISSN : en cours
Ce journal a été imprimé sur papier recyclé.
Les informations données dans ce journal
ne sont pas contractuelles.